

Image not found or type unknown



Droit de passage acce propriete piste privee

Par **pipomolo**, le **02/02/2010** à **11:13**

Bonjour,rnJ'ai eu un nouveau rendez vous avec le maire du village.Donc il nous propose de payer toujours les 7000€,la piste restera privee,l'entretien a la charge des 4 partie(mairie,proprietaire,moi, et l'autre voisin) est ce que la mairie peut prendre une part d'une piste privee?rnmerci de votre aide.